

LA CONCILIATION DES RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES ET FAMILIALES EN CAS DE MALADIE GRAVE DES ENFANTS À CHARGE EN ESPAGNE*



ABSTRACT

The illness of children or dependents raises serious conciliation problems for working people. Spanish labor law provides a specific response to the right of absence from employment in case of hospitalization of children with a serious illness. In addition, it creates a new economic allowance of a contributory nature to compensate the income reduction, which implies the exercise of these rights. This measure represents a very positive development in the social protection system. However, greater flexibility would be desirable in certain aspects of the existing system in order to promote reconciliation and equal opportunities for women and men.

KEY WORDS : Care of children with cancer or serious illness, reconciliation and economic benefit.

RÉSUMÉ

La maladie des enfants ou des personnes à charge soulève de sérieux problèmes de conciliation pour les personnes actives. Le droit du travail espagnol offre une réponse spécifique en encadrant le droit de s'absenter de son emploi en cas d'hospitalisation d'enfants pour une maladie grave. En outre, il crée une nouvelle prestation sociale de nature contributive destinée à compenser la réduction de revenus qu'implique l'exercice de ces droits. Cette mesure représente une avancée très positive du système de protection sociale. Cependant, il serait souhaitable d'introduire plus de souplesse pour favoriser la conciliation et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

MOTS CLÉS : Soins aux enfants atteints de cancer ou de maladie grave, conciliation vie familiale et professionnelle, allocation économique.

* Ce travail fait partie du projet de recherche DER2016-76557-R, sur « l'avenir du système espagnol de protection sociale : analyse des réformes en cours et propositions pour assurer leur efficacité et leur équité » (V), Santé, famille et bien-être, inclus dans le Programme national de la recherche scientifique et technique d'excellence (2017-2019), financé par le ministère des sciences et de l'innovation, dont l'auteur est le chercheur principal. L'auteur est membre du Comité exécutif de la *Spanish Unit of UNESCO Chair in Bioethics* (Haifa).